

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale  
Sud Luberon

Séance du 5 mars 2020

Date de convocation : 25 février 2020  
Date d'affichage : 25 février 2020

NOMBRE DE MEMBRES :  
Afférents au Conseil Communautaire : 41  
En exercice : 41  
Qui ont pris part à la délibération : 28  
Nombre de voix exprimé : 35

L'an deux mille vingt et le cinq mars,

À dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Paul FABRE, Président,

**Présents** : FABRE Paul, DE VILLEBONNE Alain, ARAMAND Françoise, BARNOUIN Monique, BESTAGNO Michel, BRETTÉ Romain, D'AMATO Jacqueline, DE SABRAN PONTEVES Géraud, DECUIGNIERES Jacques, DELAYE Jean-Claude, DERANQUE Roger, DUMONTIER Rose-Marie, FORTIN Jean-Claude, FRANC Daniel, GRELET Béatrice, JEAN Geneviève, LAROCHE Franck, NATTA Jacques, NEGREL Stéphanie, PEREZ Fernand, RAOUX Françoise, RICHAUD Joëlle, RISBOURG Grégory, ROBERT Jean-Louis, ROUZET Richard, RUFFINATTI Michel, TCHOBDREROVITCH Robert et VITALE Bernadette.

**Procurations de** : AMOURDEDIEU - OLLIER Claudine à DE SABRAN PONTEVES Géraud, AUBOIS Pierre à FABRE Paul, BRABANT Jean-Marc à RAOUX Françoise, COUTON Géraldine à DUMONTIER Rose-Marie, FERETTI Alain à D'AMATO Jacqueline, GIRAUDON Josiane à ROBERT Jean-Louis, SERRA Catherine à ROUZET Richard.

**Absents et excusés** : ALLEGRE Sandrine, DECKER Marie, GENTY Guy, LOVISOLY Jean-François, RIOU Jean-Yves, SABATER Nicole,

Madame Béatrice GRELET est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2020-022

Aménagement Touristique & Signalétique

Projet Etang de la Bonde - Convention avec le Conseil Départemental de Vaucluse –

Travaux traversée RD 27

Rapporteur : Géraud de Sabran-Pontevès

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2019-087 du 3 octobre 2019 approuvant le lancement du marché d'aménagement de l'Etang de la Bonde ;

Vu les statuts de COTELUB ;

Vu l'avis du Bureau dans sa réunion du 20 février 2020.

Considérant le projet d'aménagement de l'Etang de la Bonde ;

Considérant que ce projet nécessite une traversée de la Route Départementale 27, propriété du Département de Vaucluse ;

Considérant que ce dernier assurera la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux sur son domaine, pour COTELUB, et avancera le montant des travaux, estimés à 60 000 € HT ;

Considérant que la convention prévoit les modalités de cette intervention du Conseil Départemental.

Monsieur le Rapporteur propose au conseil communautaire :

- D'approuver les termes de la convention avec le Conseil Départemental ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Approuve** la création du service commun RGPD ;
- **Approuve** les termes de la convention de service commune ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention ;
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :

35 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

Le Président,  
Paul FABRE

